

#10 > AVRIL-MAI-JUIN 2024

NEVERS Agglo

Ça me botte



SKATEPARK

ENGAGEMENT TENU !

DOSSIER

**LES MOBILITÉS
DOUCES**

VIE LOCALE

**FAIRE SON MARCHÉ
DANS L'AGGLO**



NEVERS AGGLOMÉRATION

124 route de Marzy à Nevers
Tél. : 03.86.61.81.60.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 18 h (vendredi fermeture à 17 h).

Déchèteries

- (particuliers et associations)
- › **Les Taupières**, impasse des Taupières
Tél. : 03.86.59.42.88.
- › **Pré-Poitiers**, rue du Pré-Poitiers
Tél. : 03.86.57.73.30.

Pour toute question sur les déchets
Tél. 0800.100.311 (numéro vert).

LES MAIRIES DE L'AGGLOMÉRATION

MAIRIE DE CHALLUY

4 rue du 19 Mars 1962, 58000 Challuy
Tél. : 03.86.37.59.88.

MAIRIE DE COULANGES-LÈS-NEVERS

Av. du 8 Mai 1945,
58660 Coulanges-lès-Nevers
Tél. : 03.86.93.01.00.

MAIRIE DE FOURCHAMBAULT

59 rue Gambetta, 58600 Fourchambault
Tél. : 03.86.90.99.07.

MAIRIE DE GARCHIZY

277 pl. Maurice-Thorez, 58600 Garchizy
Tél. : 03.86.58.86.31.

MAIRIE DE GERMIGNY-SUR-LOIRE

7 rue du Général Ducrot,
58320 Germigny-sur-Loire
Tél. : 03.86.68.85.97.



VILLE DE NEVERS

1 place de l'Hôtel de Ville
Tél. : 03.86.68.46.46.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi fermeture à 17 h) et samedi matin de 9 h à 12 h.

Mairies de proximité

- › **Est / Baratte-Courlis**
Tél. : 03.86.68.43.50.
- › **Ouest / Montots Grande-Pâture**
7 ter rue Franchet d'Esperey
Tél. : 03.86.68.43.76.
- › **Nord / Banlay**
Tél. : 03.86.68.43.11.

MAIRIE DE GIMOUILLE

19 imp. du Canal, 58470 Gimouille
Tél. : 03.86.21.01.16.

MAIRIE DE MARZY

Pl. de l'Église, 58180 Marzy
Tél. : 03.86.57.09.25.

MAIRIE DE PARIGNY-LES-VAUX

Pl. de La Mairie, 58320 Parigny-les-Vaux
Tél. : 03.86.90.77.90.

MAIRIE DE POUIGUES-LES-EAUX

Rue du Dr Faucher, 58320 Pougues-les-Eaux
Tél. : 03.86.90.96.00.

MAIRIE DE SAINCAIZE-MEAUCE

2 route de la gare, 58470 Saincaize-Meaucé
Tél. : 03.86.21.03.59.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Tél. : 03.86.71.80.00.

Allô Mairie

Tél. : 03.86.68.48.00.

Médiateur

Antoine Inconnu
Tél. : 03.86.68.44.57.

MAIRIE DE SAINT-ÉLOI

2 Chem. du Bois Bouchot, 58238 Saint-Éloi
Tél. : 03.86.37.77.00.

MAIRIE DE SERMOISE-SUR-LOIRE

6 rue d'Ardy, 58000 Sermoise-sur-Loire
Tél. : 03.86.37.62.32.

MAIRIE DE TRONSANGES

3 place de la Mairie, 58298 Tronsanges
Tél. : 03.86.37.84.90.

MAIRIE DE VARENNES-VAUZELLES

54 av. Louis-Fouchère,
58640 Varennes-Vauzelles
Tél. : 03.86.71.61.71.

DENIS THURIOT
 Maire de Nevers
 Président de Nevers Agglomération
 Conseiller régional



DenisThuriot



@DenisThuriot



Denis Thuriot



UNE MOBILITÉ APAISÉE ET PARTAGÉE

FAIRE évoluer la mobilité dans notre agglomération passe par des infrastructures et des dispositifs innovants qui facilitent notre vie quotidienne, permettent à tous de se déplacer, tout en préservant l'environnement.

La vision de la mobilité de demain que nous portons est verte, apaisée, partagée, multimodale.

Pour repenser logiquement la mobilité, nous tenons donc compte de tous ses aspects et modes, progressivement.

Il s'agit de fluidifier la circulation entre voitures et bus. Et si nous voulons encourager nos concitoyens à prendre les transports en commun, à marcher ou à utiliser un vélo, nous devons améliorer la cohabitation du stationnement, des piétons et des cyclistes. Le stationnement va raisonnablement être orienté en proche périphérie pour libérer de l'espace en centre-ville et un projet d'expérimentation de covoiturage dynamique (en temps réel grâce à une application

mobile) est également à l'étude. Depuis 2021, nous expérimentons, en partenariat avec la société Colas, la nouvelle solution de passages piétons Flowell qui a pour objectif de sécuriser la circulation des piétons et cyclistes. Nous encourageons fortement la pratique du vélo en poursuivant le développement des cheminements cyclables. Nevers Agglomération est lauréate du premier appel à Territoires cyclables piloté par l'État dont la dotation de 4,2 millions d'euros, permettra notamment de financer des liaisons cyclables entre les communes de l'agglomération. Depuis juillet 2021, la Ville de Nevers expérimente l'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée afin d'améliorer la sécurité des conditions de circulation des cyclistes, sans pour autant dégrader la fluidité du trafic en favorisant la cohabitation des différents usagers sur la voirie. Nevers Agglomération est un centre économique essentiel, il faut donc également le considérer

comme un lieu de travail qu'il faut garder accessible. La voiture est un outil de déplacement ; si une solution meilleure que l'automobile était proposée, elle s'effacerait... Faciliter la marche à pied, l'usage des transports en commun et du vélo, sécuriser les parcours offrent donc une solution partielle mais significative à l'utilisation de la voiture en ville. Une mobilité intelligente, fluide, verte et accessible est un facteur d'attractivité pour notre territoire et un axe de développement durable essentiel. Nous poursuivons donc notre réflexion globale sur la place de la voiture, des bus, des piétons, des vélos, sur l'indispensable intermodalité, notamment pour accélérer la transition écologique. Et l'innovation et les nouvelles technologies ont un rôle majeur à jouer dans la concrétisation de cet engagement.



06

RETOUR EN IMAGES

Les événements marquants des dernières semaines



22

DOSSIER

LES MOBILITÉS DOUCES EN MARCHÉ ACTIVE



12

ON EN PARLE

12 > NEVERS

- Le parking de la Verrerie s'agrandit
- Le skatepark

16 > AGGLOMÉRATION

- Le RCU de nouveau en travaux
- Dynamique de territoire : 2 bonnes nouvelles

20 > DANS LES COMMUNES

- Fourchambault en effervescence
- Sermoise : la place du Souvenir se transforme



27

TERRITOIRE INTELLIGENT

- Retour sur le CES de Las Vegas 2024

22

SORTIR ÇA ME BOTTE

Retrouvez votre agenda détachable



NeversAgglomération



@NeversAgglo



neversagglo

Rejoignez Nevers Agglomération sur les réseaux sociaux

Journal trimestriel de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers. Édité par la Direction Communication de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers. **Directeur de la publication** : Denis Thuriot, Maire de Nevers, Président de Nevers Agglomération, conseiller régional. **Responsable de la rédaction** : Céline Ducoin. **Rédaction** : Sarah Belin, Blandine Bertrand, Isabelle Laurent-Chevret, les services municipaux de la Ville et du CCAS de Nevers, les services de Nevers Agglomération et les agents des communes de l'agglomération.

Photos : Yuri Gavriloff / Ville de Nevers et Nevers Agglomération (sauf mention contraire).
Photo de couverture : Nevers Agglomération.
Conception : Direction Communication de Nevers Agglomération et de la Ville de Nevers (03.79.20.00.01).



agglo-nevers.net



nevers.fr



28

GRAND ANGLE

- Les marchés de l'Agglo
- Assistant maternel, un vrai métier !
- Le musée de la Faïence : réouverture bientôt



36

L'INVITÉE

- Karine Garcia



38

TRIBUNES POLITIQUES



41

TERRITOIRE DÉCOUVERTE

- L'Arche de la biodiversité à Saint-Éloi



34

À VOTRE SERVICE

- Le service GEMAPI de Nevers Agglomération



nevers.official



@villedenevers



villedenevers



Ville de Nevers



Retrouvez les articles sur www.nevers.fr et www.agglo-nevers.net



Impression : Inore groupe impression, Varennes-Vauzelles. **Tirage** : 19 000 exemplaires. Ce produit a été imprimé sur un papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3162). Réalisé par une imprimerie certifiée Imprim'Vert. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et n'engageraient en aucun cas la responsabilité de l'éditeur et de ses auteurs. **ISSN 2823-5126**

Pour contacter la rédaction : **DIRECTION COMMUNICATION - NEVERS AGGLOMÉRATION/VILLE DE NEVERS** 03.79.20.00.01 ou par mail à redaction@agglo-nevers.fr





FOIRE EXPO

DERNIÈRE ÉDITION AVANT LE RENOUVEAU

DÉMARRÉS EN JANVIER, LES PREMIERS TRAVAUX AU CENTRE-EXPO N'ONT PAS EMPÊCHÉ LA FOIRE DE NEVERS DE SE TENIR DU 9 AU 17 MARS. L'OCCASION POUR TOUS LES VISITEURS DE DÉCOUVRIR LES GRANDS PROJETS ET DE POSER DES QUESTIONS SUR LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT, LA RUE FRANÇOIS-MITERRAND ET L'ENTRÉE SUD DE L'AGGLOMÉRATION SUR LE STAND DE LA VILLE DE NEVERS ET DE NEVERS AGGLOMÉRATION.





+ d'infos sur les grands projets
regarder la vidéo : youtube.com/@agglonevers



01



8

01 > VISITE MINISTÉRIELLE

MARINA FERRARI À NEVERS

La Ville de Nevers a reçu le 22 février la visite de la secrétaire d'État chargée du Numérique : rencontre avec des conseillers numériques, un ambassadeur de proximité au Banlay, visite du Village by CA Nevers, du Campus Connecté et du PASS.





02



02 › FIERS DE NOS SPORTIFS

SOFIANE KHATI ET PAUL ALLÈGRE

Nos deux champions de France 2023, respectivement en boxe, catégorie poids moyen, et à l'épée, ont été honorés le 4 janvier au Palais ducal par Denis Thuriot. Ils ont reçu la médaille de la Ville. Sofiane Khati est aussi devenu « Ambassadeur de Nevers ».



03

03 › CAMPUS CONNECTÉ

TOP, LES PORTES OUVERTES

Le Campus Connecté de Nevers, 1^{er} en France, a valorisé le 20 mars ses meilleurs atouts auprès d'un large public. 7000 formations peuvent être suivies à distance à Nevers !

04 › PREMIÈRE PIERRE

TERRAINS MULTISPORT AUX COURLIS

En quelques semaines, la municipalité a réaménagé un ancien terrain de basket situé au Courlis en terrain multisports flambant neuf, suite à la demande formulée par les habitants lors d'un Caf'échange.

04



06



10

05

05 › THÉÂTRE MUNICIPAL DE NEVERS

200 ANS DÉJÀ !

Inauguré le 6 janvier 1824 avec le vaudeville *Barberousse* et *Barbenoire*, ce joyau architectural de style néo-rennaissance à l'italienne a fêté son bicentenaire début 2024.





FINALE EGAMES SIIVIM TOUR BY NEVERS

QUEL SUCCÈS !

Pour une 1^{re} édition, c'est un coup de maître. Associés pour l'organisation de ce tournoi d'e-sport Rocket League 3V3 de décembre 2023 à janvier 2024, la Ville de Nevers et le SIIViM ont frappé fort avec plus de 120 jeunes participants.



07

07 > ADOPTE UN BEC

FAITES MAIGRIR VOTRE POUHELLE

Le 9 janvier, quelques centaines de poules pondeuses rousses, issues d'un élevage bio de la Nièvre, réformées et élevées en plein air, ont trouvé leur famille d'adoption à Nevers Agglomération pour commencer une nouvelle vie.



08



08 > CARNAVAL DES ÉTUDIANTS

C'EST LA FÊTE !

Pour la 2^e édition qui s'est déroulée le 15 février, on n'a pas été déçus... Nos étudiants ont encore rivalisé de créativité avec des déguisements et des mises en scènes très drôles et décalées.

Vivement 2025.



BIODIVERSITÉ LOCALE

UN BILAN RICHE EN DÉCOUVERTES

Connaître, préserver et valoriser la faune et la flore locale, pour mieux les protéger et les préserver, c'est l'objectif que s'est fixé en décembre 2022 l'Atlas de la biodiversité communale de Nevers. Au total, ce sont **38 animations,**

4 enquêtes participatives, complétées par la participation de **7 observateurs recenseurs,** qui se sont tenues durant 1 an. De nombreuses thématiques ont été abordées autour de la vie animale lors de ces rendez-vous. « **Un grand merci aux centaines d'habitants qui ont répondu présent à ces rendez-vous de science participative. Le volet inventaire scientifique de notre Atlas sera présenté et partagé très prochainement. Depuis 2014, la biodiversité est une des données prioritaires prise en compte dans l'ensemble de nos aménagements. Ce travail de fond va désormais nous permettre d'améliorer collectivement nos connaissances des espèces végétales et animales locales et de mieux préserver, intégrer et favoriser cette richesse environnementale dans les projets municipaux** », indique **Anne Wozniak,** adjointe à l'Environnement naturel et à l'urbanisme.

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

VOUS POUVEZ ACQUÉRIR UN ORDINATEUR

Depuis fin 2023, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Nevers expérimente l'accompagnement de personnes dans l'acquisition de matériel informatique reconditionné. Deux conditions à remplir pour bénéficier de cette action expérimentale : résider à Nevers et être bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire. L'équipe de l'Espace numérique du CCAS se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dépôt de demande. Sur place, au 5 rue de la Basilique ou par téléphone au 03.86.71.80.50.

CIMETIÈRES

REVALORISATION DES MONUMENTS FUNÉRAIRES

Depuis le 1^{er} janvier, il est possible d'acheter d'occasion des caveaux et monuments funéraires. Voté en conseil municipal en 2023, ce dispositif permet aux personnes de revenus modestes d'accéder à une sépulture pour un coût réduit. De plus en plus de personnes n'ont pas les moyens de financer cette démarche et d'autre part, la destruction de concessions relevées génère 221 tonnes annuelles de gravats. Leur revente sous conditions de ressources résout en partie ces deux problèmes. Les monuments sont anonymisés et restaurés avant la vente.

Plus d'infos : Service Cimetières au 03.86.68.44.05.



SAULAIES

CHEMIN PIÉTON FAISANT

Les amateurs de balade peuvent apprécier le nouveau cheminement piéton créé cet hiver le long du boulevard de la Pisserotte. Aménagé sur près de 780 mètres, ce dernier relie l'hôpital Pierre-Bérégovoy, à partir du rond-point Barthélémy Badoux, à la rue de la Pisserotte, située à proximité du sentier du Ver-Vert et de la Loire.

Réalisés par l'entreprise Colas pour le compte de la Ville de Nevers, ces travaux ont bénéficié de la totalité de la dotation cantonale d'équipement des élus départementaux Michel Suet et Véronique Khouri, soit 62 000 €, pour un budget total de 107 500 €.

STATIONNEMENT



LE PARKING DE LA VERRERIE S'AGRANDIT !

PLUS GRAND, PLUS SÉCURISÉ, PLUS ACCESSIBLE ET SURTOUT, TOUJOURS GRATUIT, CE PARKING SITUÉ À QUELQUES PAS DE LA GARE SE MODERNISE POUR LE BÉNÉFICIE DE TOUS.

C'est une bonne nouvelle pour les usagers en quête de stationnement gratuit à proximité de la gare SNCF : d'ici la fin du mois d'avril, le nouveau parking de la Verrerie devrait être fin prêt pour les accueillir. **« Ce projet porté par la municipalité a pour ambition d'étendre la quantité et la qualité de**

l'offre de stationnement en centre-ville, pour les habitants du quartier de la gare, et plus spécifiquement pour les usagers du train et les adeptes du

covoiturage », énonce **Bertrand Couturier**, adjoint délégué aux Mobilités et aux stationnements. **« Avec près de 2 000 plantes prévues favorables**

à la biodiversité locale, dont 50 arbres, nous contribuons également à la valorisation paysagère et environnementale du site, tout en l'adaptant

aux enjeux climatiques », poursuit **Anne Wozniak**, adjointe déléguée à

l'Environnement naturel et à l'urbanisme. Un projet « gagnant-gagnant » ,

pour ce parking gratuit existant et déjà bien fréquenté, qui passera d'une capacité de 30 places aujourd'hui, à **115** à la fin des travaux, dont **4** à destination des personnes à mobilité réduite et **20** réservées au covoiturage.

Autres atouts à faire valoir : un accès piéton au premier quai de la gare (à l'étude par la SNCF), des bornes de recharge électrique, un affichage du nombre de places disponibles, une surveillance assurée par la vidéo-

protection et 24 nouveaux candélabres. Sans oublier un nouvel accès, situé impasse de la Verrerie, en complément de celui situé rue

Paul-Émile-Gaspard. En attendant la fin des travaux, le parking rue de la Passière est rendu accessible et gratuit.

530 000€

le coût global de l'opération

En savoir + sur nevers.fr



› EN BREF

CŒUR DE VILLE : LA RÉNOVATION EN ACTION !

Après des fouilles archéologiques tenues place Guy-Coquille en mars/avril, le cœur de ville va entrer dans les prochaines semaines dans une 1^{re} phase concrète de réaménagement et surtout de renouveau, englobant pour le moment la rue François-Mitterrand, entre la place Maurice-Ravel, la place Saint-Sébastien et la place Guy-Coquille. Les commerçants, riverains et usagers devraient profiter du résultat d'ici la fin d'année 2024.

Plus d'infos sur nevers.fr

› **Les grands projets.**

VIGILANCE CANICULE

En cas de fortes chaleurs, le Plan canicule peut se déclencher. Les personnes inscrites (+ de 65 ans, en situation d'isolement et/ou de handicap) auprès du Centre communal d'action sociale de Nevers sont alors contactées et soutenues. Pour bénéficier de ce service, contactez le CCAS par téléphone au 03.86.71.80.00 ou sur place, au 5 rue de la Basilique. **Plus d'infos : nevers.fr**

› **Votre mairie > CCAS.**

L'ANCIENNE PISCINE SE JETTE À L'EAU

Tandis que les travaux de démolition du bâtiment de l'ancienne piscine des Bords de Loire se poursuivent, la rénovation des courts de tennis, des terrains de beach-volley et des espaces verts extérieurs va démarrer. L'objectif ? Les rendre accessibles à tous.

Plus d'infos sur nevers.fr

› **Les grands projets.**



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR SE POURSUIT

À PARTIR DU MOIS D'AVRIL, LES TRAVAUX DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAINE (RCU) ENTRENT DANS UNE 2^E PHASE. LES QUARTIERS BORDS DE LOIRE, MOÛESSE ET PRÉFECTURE SONT CONCERNÉS.

Les travaux d'extension du RCU entrepris à Nevers dans les quartiers Baratte, Courlis et Cathédrale se sont achevés en février. « Avec 6 km de réseau supplémentaires créés en 2023, et une vingtaine de nouveaux bâtiments collectifs raccordés comme l'hôtel de ville, l'école André-Cloix, l'école Pierre-Brossolette, le stade de La Baratte ou encore les immeubles Nièvre Habitat aux Bords de Loire, les usagers bénéficient d'une source d'énergie économique et plus responsable, grâce à un réseau de chaleur alimenté à plus de 70 % par des énergies renouvelables et de récupération, via la valorisation des déchets et une chaudière bois », souligne Fabrice Berger, vice-président de Nevers Agglomération à la Transition écologique. À compter du mois d'avril, ces travaux, toujours portés par Dalkia, vont entrer dans une 2^e phase de chantier, pour une durée prévisionnelle

de 6 mois. Ils démarreront au niveau du rond-point face à la place du **Champ de Foire aux Moutons**, pour rejoindre le réseau existant **rue de la Préfecture**, en passant par la place Jean-Monnet, le rond-point de la Croix Joyeuse, la rue Jean-Jaurès et **le haut de la place Chaméane**. Les travaux de raccordement de l'Isat et du Cercle des Aînés auront lieu quant à eux à l'automne. Au total, ce sont près d'une quinzaine de bâtiments qui seront raccordés au réseau l'hiver prochain. Parmi eux, les écoles Lucie-Aubrac et Mouësse, la Maison de la Petite enfance, le centre technique municipal ou encore la médiathèque Jean-Jaurès.



Rendez-vous sur nevers.fr > Les grands projets pour suivre l'avancée des travaux et les points circulation.

CHAN ACCOUCHER NATURE



Une salle pour les femmes souhaitant accoucher de manière non médicalisée et avec toute la sécurité d'une maternité est en place depuis août 2023 au Centre hospitalier de Nevers Agglomération. 10 femmes ont déjà pu bénéficier de cette salle nature composée d'une baignoire, d'un lit de pré-travail, d'un tabouret de naissance permettant d'accoucher en position assise, d'une liane suspendue pour les étirements et les positions antalgiques, d'un canapé, d'une enceinte pour la musique et d'un plafond lumineux, dans une ambiance apaisante aux couleurs douces et aux matières d'imitation naturelles.



CRÉATION

CULTURE QUARTIERS

En janvier dernier, le projet « Quartiers Culturels et Créatifs » mettait en avant les travaux photographiques de jeunes Neversois de 9 à 11 ans, issus des quartiers prioritaires de la Ville. À l'été 2023, Marich Devise (association Clichés Urbains), en lien avec la Direction de la proximité et de la cohésion sociale de la Ville, avait enseigné sa pratique aux jeunes intéressés.

L'enthousiasme et la participation active des jeunes avaient également abouti à l'écriture des premières esquisses du spectacle de David Declos. Depuis février, une nouvelle saison est organisée avec des artistes de renom tels que **Stomy Bugsy**, **Passi** et **Maff Deroulo**. Le projet **Littérature de rue** s'inscrit dans cette dynamique autour du langage. Enfin, suite à l'engouement suscité par **la Dictée pour tous** en 2023, la Ville met à nouveau en place un dispositif d'accès à la valorisation de la langue française et sa littérature. Bibliothèque de rue, cafés littéraires intergénérationnels, ateliers d'écriture littéraire et journalistique, les chemins vers les mots seront nombreux et variés.

» EN BREF



LE CONSERVATOIRE EN EFFERVESCENCE !

Rendez-vous mercredi 5 juin à La Maison pour un concert exceptionnel réunissant les orchestres du Conservatoire de Nevers et les classes de bois. Autres rendez-vous à ne pas manquer : La fête de la musique le vendredi 21 juin et les portes ouvertes du Conservatoire le lendemain, samedi 22 juin. Concerts, grand jeu pour les enfants et découverte des enseignements proposés (musique, danse, théâtre) vous attendent. **Programme prochainement disponible sur culture.nevers.fr.**

RÉFECTION DE LA VOIRIE, LE PROGRAMME 2024

Rendez-vous sur **nevers.fr** pour découvrir les rues concernées par le programme annuel de voirie piloté par la Ville de Nevers.

Environ 1 M € TTC de budget est prévu cette année. Les rues Francis-Garnier (Champs Pacaud - Mouësse), Fernand-Chalandre et Alfred-Brisset (Maupas - Victor-Hugo) constituent les principaux chantiers.



DÉMOCRATIE IMPLICATIVE

DES ÉCOLIERS SOLlicitÉS AU BANLAY

En 2022, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain du Banlay, le site de l'école Georges-Guynemer a été choisi pour accueillir « l'école augmentée », unique et futur groupe scolaire du quartier. Un projet qui devrait se concrétiser d'ici à 2028. En début d'année, 5 ateliers de concertation se sont tenus auprès des jeunes élèves (grande section au CM2) du quartier. Des espaces récréatifs et sportifs, ainsi qu'une place plus grande faite à la nature, ont fait partie des points plébiscités.



En savoir + sur nevers.fr



ÉVÈNEMENT

ET LE SKATEPARK REVIENT !

QUE VONT DEVENIR LES REQUÊTES DÉSESPÉRÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, DEVENUES RUNNING GAG, RÉCLAMANT LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SKATEPARK, MAINTENANT QU'ELLES ONT ÉTÉ ENTENDUES ? IMPOSSIBLE DE LE SAVOIR, MAIS NOUS, NOUS ALLONS TOUT VOUS DIRE !

C'était l'**engagement de campagne n°90** du maire de Nevers et président de Nevers Agglomération **Denis Thuriot**. Commencés à la fin de l'été 2023, les travaux ont touché à leur fin en mars. Mais la partie immergée, en amont du chantier, avait commencé depuis 2021, entre le maire et son équipe municipale, les services municipaux et une dizaine de pratiquants locaux, pour l'occasion consultants experts. Le budget ? : 405 000 € pris en charge grâce notamment aux subventions de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental et de Nevers Agglomération. Les anciens modules ont été revendus à un marchand de matériel et la somme réinjectée dans la nouvelle installation qui se tient finalement en lieu et place de l'ancien, c'est-à-dire voisin de l'esplanade de La Maison et de la Loire. Il ajoute ainsi une touche sportive à la requalification de l'entrée Sud (voir notre article dans notre précédent numéro NACMB n°9).

Sa surface de 1500 m² (l'ancien en faisait 850) en fait le plus gros du département de la Nièvre. L'espace est ainsi distribué : une partie street de 15 modules intégrés (2 sets de marches, 2 manual pads, 3 handrails, des curbs,

des transferts), qui répond au cahier des charges de la Fédération française de roller et skateboard (FFRS) et sera ainsi homologuée pour des compétitions régionales ; une partie bowl de 425 m², comprenant deux profondeurs (1,30 m et 1,70 m), ainsi qu'une extension à 2,10 m.

« **Le skatepark, c'est un véritable lieu de passage, de rencontres, de dépassement de soi, et surtout de jeunesse** », déclare **Sophian Saouli**, conseiller municipal délégué à Gestion des équipements sportifs, aux activités sportives, au soutien aux projets associatifs sportifs et à la relation citoyenne. « **Nous nous devons de travailler en collaboration étroite avec ces usagers experts, pour que le résultat soit à la hauteur de leurs attentes et qu'il s'intègre parfaitement dans le paysage social et paysager.** »

Le site connaît une fréquentation soutenue, avec une centaine d'amateurs de ride prévus par week-end. La ride ? C'est-à-dire les skaters bien sûr, mais aussi les personnes qui pratiquent le roller, le BMX et la trottinette. Autant de silhouettes volantes qui se démultiplient !



405 000 €

le budget global
du chantier

1500 m²

la surface totale
du site

15

modules
intégrés

INAUGURATION LE 25 MAI : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

L'accueil du public, en accès libre, se fera en présence d'un DJ et d'un animateur, toute la journée, ainsi que du maire et des élus. Un contest (compétition) sera proposé en deux catégories (street et bowl), suivi d'une remise de prix. L'entraînement du contest en amont sera évidemment accessible au public. Des stands de commerçants spécialisés (fabrication de planches de skate), d'associations, de restauration, goûter et jeux pour enfants se tiendront sur l'esplanade de La Maison. Beat box, démonstration de break dance et ateliers graff avec l'artiste Keusty seront également proposés au public. Enfin, des concerts de rap, reggae et punk rock viendront illuminer la fin de cette journée.

ÉQUIPEMENT

DES VIES POTENTIELLEMENT SAUVÉES

Chaque année, la France recense 50 000 victimes d'un arrêt cardiaque dans l'espace public. Pour chaque minute écoulée, ce sont 10 % de chance de survie qui s'envolent. Dernièrement, 10 défibrillateurs extérieurs (7 autonomes à panneau solaire et 3 filaires) se sont ajoutés aux 11 déjà en service dans les rues de Nevers. Ils ont la particularité d'appeler automatiquement les pompiers, lors de la prise en main. Les professionnels guident alors vos gestes grâce à la géolocalisation intégrée. La technologie très pointue n'empêche pas une grande facilité d'usage, **« y compris par les plus jeunes »** insiste **Basile Khouri**, élu à la Santé. Pour dédramatiser l'usage des défibrillateurs, la Ville de Nevers reconduira les mini-formations gratuites dispensées par un agent municipal habilité. L'investissement est de 46 000 €, financé en partie par deux mécènes, BC Dispositifs Médicaux et Osté France Ortho. Une vie neversoise a déjà été sauvée grâce à un défibrillateur. Basile Khouri incite chacun à être **« citoyen, responsable et actif très rapidement. Souvenez-vous, le pire c'est de ne rien faire ! »**



+ d'infos sur nevers.fr

INCIVILITÉS

DES AGENTS DE PROPRETÉ ASSERMENTÉS

Souvent très localisées, les incivilités liées à la propreté urbaine (dépôts d'ordures ménagères hors jours de collecte, dépôts sauvages, déjections canines, tags, etc.) restent un fléau quotidien. Encline à mener une politique plus volontariste en matière de sensibilisation des habitants et de soutien aux actions de la police intercommunale pour faire baisser le nombre de ces dernières (+ de 2300 interventions recensées en 2023), la municipalité a pris la résolution d'encourager l'assermentation d'une partie des agents de propreté pour dresser des constats de manière autonome. À suivre...



DYNAMIQUE

1 + 1 = 2 RAISONS DE SE RÉJOUIR

JAMAIS DEUX SANS TROIS ! APRÈS L'ANNONCE DE LA TRÈS PROMETTEUSE 7^E PLACE DE NEVERS DANS LE CLASSEMENT DU CURSUS PASS FRANÇAIS, LA VILLE A REÇU 2 AUTRES BONNES NOUVELLES.

Selon l'Insee, Nevers compte désormais **540 habitants en plus**. Chiffre qui réjouit **Denis Thuriot**, maire de Nevers et président de Nevers Agglomération :

« C'est une excellente nouvelle pour notre cité, qui encourage toujours plus notre équipe municipale à poursuivre ses actions pour contribuer à installer de nouveaux arrivants, tout en veillant au bien-être de ceux déjà présents. »

Au niveau de l'agglomération, une centaine de nouveaux habitants a posé ses valises dans l'une des 12 autres communes*.

Qu'ils soient les bienvenus sur un territoire où la dynamique démographique accompagne une dynamique économique.

En 2023, les ouvertures d'enseignes sur Nevers sont plus importantes que les fermetures. L'accompagnement des porteurs de projets par les services Commerces de Nevers et Attractivité de Nevers Agglomération a facilité l'arrivée de **35 commerces et services** dans la cité ducale, dont **22 en centre-ville**.

Cette dynamique s'inscrit dans le projet plus large de revitalisation des espaces économiques du territoire. À commencer par le centre-ville de Nevers, où **la rénovation de la rue François-Mitterrand** lui confèrera un aspect plus agréable et plus attractif. En outre, depuis novembre 2023, le Président-maire rencontre tous les bailleurs de locaux commerciaux inoccupés. Cette action globale est un atout remarquable, à la fois pour attirer de nouveaux porteurs de projets et pour inciter des investisseurs à embellir le parc immobilier existant. Cette dynamique n'est pas limitée au cœur de Nevers, elle se retrouve à Varennes-Vauzelles, notamment le long du boulevard Camille-Dagonneau, et à Challuy et Sermoise, où **la requalification de l'entrée Sud** va contribuer à donner une nouvelle identité au territoire.

35
ouvertures
d'enseignes à Nevers

*Calcul effectué avant l'arrivée de Saint-Éloi

ENTRÉE SUD



EN BONNE VOIE

Les travaux de requalification de la route de Lyon ont démarré en janvier au niveau du Faubourg de Lyon (tronçon Nevers). Ils ont pour objectif d'améliorer la mobilité urbaine sur cet axe majeur de l'agglomération. Depuis fin mars, un nouveau plan de circulation est mis en œuvre avec un sens unique de circulation Nevers direction Challuy-Sermoise et la mise en place d'une déviation passant par la rue de la Jonction pour les autres automobilistes. D'autres modifications de circulation sont à prévoir en mai et juin.

Rendez-vous sur agglo-nevers.net pour suivre l'avancée des travaux et les points circulation.



CULTURE

LE CLUB DES 5 DEVIENT 6

En mai, la médiathèque de Saint-Éloi rejoindra le Réseau des médiathèques de Nevers Agglomération, comprenant déjà celles de Fourchambault, Garchizy, Nevers, Pougues-les-Eaux et Varennes-Vauzelles. Les 300 lecteurs de la médiathèque pourront ainsi bénéficier des nombreux avantages proposés par ce dernier : carte et tarif uniques, catalogue commun, navette de prêts (250 000 ouvrages peuvent circuler entre les 6 établissements). Un événement est prévu pour célébrer cette intégration, avec notamment une visite de l'établissement de 1000 m² situé 2 chemin du Bois Bouchot.



» EN BREF

LES MASTERS SENIORS, LE RETOUR

Pour la 2^{de} édition, les Masters Seniors se dérouleront à Nevers, du 19 au 22 septembre. Parrainée par Gérard Holtz et Marie Portolano, cette édition, récemment labellisée "Grande Cause Nationale", sera sous le parrainage du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Évènement phare : réaliser le plus grand relais de natation au monde pour apparaître dans le « Guinness Book » des records ! **+ d'infos dans le prochain NACMB.**

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ACTION

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne-Franche-Comté organise pour la 2^e fois les Jours BAM ! (Bourse aux matériaux), en partenariat avec Nevers Agglomération. Cette opération permet aux professionnels du bâtiment de vendre à bas prix leurs matériaux au grand public. Rendez-vous les 31 mai et 1^{er} juin, directement chez les professionnels participants. **+ d'infos sur lesjoursbam.fr**

À FOND LES CAISSES

Le 2^e Grand Prix de caisses à savon est lancé dans l'agglomération ! Rendez-vous dimanche 19 mai, rue de Veninges à Coulanges-lès-Nevers pour la 1^{re} manche ; dimanche 23 juin, boulevard de la Pisserotte pour l'étape neversoise et le dimanche 6 octobre, rue du Pavillon à Challuy. La grande finale se tiendra quant à elle le dimanche 1^{er} décembre sur le circuit de Nevers-Magny-Cours. **+ d'infos à venir sur agglom-nevers.net**



SÉCURITÉ

À PLUS DANS L'BUS

Depuis le début de l'année, la Police intercommunale circule en bus, suite à un partenariat avec Taneo, le réseau de bus couvrant les communes de Nevers Agglomération. Pour les policiers en intervention pédestre, cela permet d'élargir considérablement leur champ d'action et un gain de temps de transport indéniable. Chauffeurs et voyageurs sont rassurés par leur présence. À l'image du déploiement sécuritaire général, le dispositif se avant tout veut préventif. **« Plus on est visible, plus les citoyens sont respectueux »,** explique **Baptiste Depardieu**, chef de la Police intercommunale. **« Mais surtout, prendre le bus nous permet vraiment d'étendre les patrouilles pédestres et de gagner du temps, et donc de l'efficacité sur le terrain. »** Ce dispositif sera bientôt proposé à d'autres communes de l'agglomération.

FEUILLE DE ROUTE

"ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030" SUR SA LANCÉE

Au cours du 2^e trimestre 2024, le nouveau contrat de ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 », sera signé. Il est piloté par Nevers Agglomération et la Préfecture de la Nièvre, en lien avec de nombreux partenaires locaux et nationaux signataires. **« Ce contrat de ville**

décline pour les six prochaines années la volonté des élus d'agir afin d'enrayer les processus de relégation que subissent les habitants des quartiers prioritaires, de diminuer les inégalités de tous ordres, de lutter contre les concentrations de pauvreté, et de réduire les fractures territoriales, économiques,

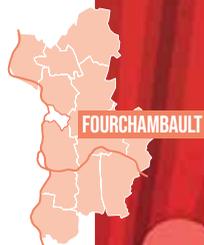
5700
personnes
habitent
dans les QPV

soit 18% de la population
de Nevers

sociales, numériques. C'est une action globale, déterminante et cohérente, davantage centrée sur les problématiques locales, afin de mieux répondre aux difficultés des habitants et d'obtenir de meilleurs résultats », précise **Amandine Boujilil**, 1^{re} vice-présidente en charge du dossier.

Les 3 quartiers prioritaires de la politique de ville (QPV) retenus par l'Agence nationale de Cohésion des Territoires sont la **Grande Pâturée - les Montots, le Banlay et les Bords de Loire - Courlis - la Baratte.**

Plus d'infos sur nevers.fr et agglom-nevers.net



FESTIVALS

PARLER ET PARTAGER

LE PRINTEMPS FOURCHAMBAULTAIS FAIT LA PART BELLE À LA CULTURE, AVEC 2 FESTIVALS SOUTENUS PAR NEVERS AGGLOMÉRATION : « TANT DE PAROLES » ET « LES P'TITS PARLEURS ».

TANT DE PAROLES - 10 AU 13 AVRIL

Pour sa 13^e édition, le festival sur les arts de la parole a choisi la thématique du sport. Au programme, une dizaine de spectacles, dont 4 en soirée, pour un public familial à partir de 7 ans. Spectacle-conte avec le lycée professionnel Pierre-Bérégovoy, volet dédié au public scolaire (dispositif « Un artiste dans ma classe »), « Parole au cœur » (sur le principe du café suspendu, à savoir la possibilité de payer une place de spectacle pour les personnes précaires, en partenariat avec le Secours catholique et Les Restos du cœur), autant d'idées qui témoignent de cette volonté de Fourchambault de faire de la culture un univers accessible à tous.

LES P'TITS PARLEURS - 22 AU 25 MAI

C'est le jumeau des P'tits Lecteurs de la Ville de Nevers. Ces événements entièrement gratuits pour les tout-petits (0 à 6 ans) et leur famille se relaient tous les 2 ans. Pour cette 3^e édition, Les P'tits Parleurs proposeront une thématique autour du voyage. Véritable travail d'équipe impliquant les structures de Fourchambault, Nevers, Marzy, Coulanges-lès-Nevers, Garchizy, Pougues-les-Eaux et Varennes-Vauzelles, il mettra à l'honneur ce premier éveil à la culture. Du 22 au 24 mai, les structures de la petite enfance organiseront des animations dans leurs locaux. Le Réseau des médiathèques de Nevers Agglomération feront la tournée des crèches. Temps fort le 25 mai à l'espace socioculturel Marie-Curie toute la journée, avec des animations autour du voyage.

20



CYCLISME

PRIX DE FOURCHAMBAULT

Qui succèdera au Nivernais Loïc Forestier, vainqueur en 2023 ? Amateurs de la petite reine, rendez-vous jeudi 9 mai à partir de 15 h pour encourager les participants du niveau « élite »

à la course cycliste du Prix de Fourchambault. Elle comprendra 25 tours de 4,2 km. Comme l'an passé, plus d'une cinquantaine de coureurs de haut niveau (Open 1, 2, 3 et Access), ainsi que des jeunes des catégories U7 à U15 qui courront le matin, se donneront rendez-vous tout au long de la journée pour ce grand événement sportif !

RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE

Mairie de Fourchambault - 03.86.90.99.07



AMÉNAGEMENT DURABLE

LA PLACE DU SOUVENIR TOURNÉE VERS LE FUTUR

Située dans le centre-bourg de Sermoise, la place du Souvenir va connaître un réaménagement sans précédent à partir de l'automne 2024. Extrêmement dégradée et très minérale aujourd'hui (3100 m² de surface bitumée), la municipalité a pour ambition de la remanier pour en faire un lieu de vie accueillant, équipé et agréable pour les habitants fréquentant l'école primaire, la salle des fêtes et la mairie notamment. « **L'idée du maire Manuel de Jesus et de l'équipe municipale est de rapporter de la vie et du lien social** », précise **Daniel Lesueur**, adjoint à l'Urbanisme, l'environnement et la voirie. D'un budget prévisionnel de **600 000 € HT**, dont **20 % à charge de la commune**, ce projet qui devrait aboutir en 2025 redonnera toute sa place à la nature (importante végétalisation du site) et à l'eau (désimperméabilisation des sols et récupération des eaux de pluie). L'école sera équipée d'un parvis arboré et abrité et d'une nouvelle aire de jeux, tandis que le monument aux morts sera déplacé et un nouvel espace mémoriel créé.



ÉVÈNEMENT

ÇA S'AMUSE DANS L'AGGLO

Suite au succès convivial de l'édition de 2023, le 29 juin sera organisé un Intervillages entre les communes de Sermoise-sur-Loire, Challuy, Gimouille et Chevenon. 10 adultes, 4 adolescents et 4 enfants par commune s'affronteront au tir à la corde, la course d'œufs, la course en brouette, la pêche aux canards, aux jeux du clou, au chamboule-tout, à la course en sac, et à la piscine. Feu d'artifice et repas clôtureront ces festivités estivales, qui ne devraient pas manquer de bonne humeur et nous rappeler les bonnes heures des vachettes de la télévision, sans les vachettes !



VISITE

VOUS REPRENDREZ BIEN UN VERRE D'EAU ?

Dimanche 26 mai, la station de captage de Soulangy sera exceptionnellement ouverte à la visite, à 10 h 30. Vous découvrirez comment les eaux captées sont traitées avant d'alimenter en eau potable 8 communes (dont 5 de l'agglomération) et constaterez que celle de Soulangy est soigneusement contrôlée et surtout cent fois moins chère que les bouteilles polluantes en plastique. Le même jour de 10 h à 18 h, le marché écobio de l'association Les 3 Prés proposera des produits bio et locaux, un troc-plantes et des animations. Renseignements et réservation : 03.86.68.81.26 ou les3pres58@gmail.com.



MOBILITÉS DOUCES

LA MARCHÉ ET JE M'Y METS !



COMMENT CONCILIER
VIE MODERNE ET ACTIVE
AVEC LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN ? C'EST
TOUT L'ENJEU DE LA RÉFLEXION
ET DES PROJETS ENGAGÉS PAR
NEVERS AGGLOMÉRATION



LE VÉLO,

CA n'aura échappé à personne, la façon de se déplacer au quotidien évolue.

Prise de conscience face au changement climatique ? Raisons économiques ? Motivation sanitaire ? Tout cela en même temps ? Quelles que soient les finalités, la société change petit à petit ses habitudes et délaisse la voiture individuelle au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage.

Nevers Agglomération accompagne cette mutation sociétale progressivement et, depuis la loi de 2014 qui charge les communautés d'agglomération d'organiser les mobilités sur leur territoire, elle travaille au développement des modes de déplacements alternatifs. Historiquement, c'est elle qui a développé **le réseau de transports en commun Taneo**, par la desserte de toutes les communes de son territoire. Elle a adapté le réseau aux besoins des usagers, en particuliers les personnes à mobilité réduite (PMR), avec des arrêts aménagés et accessibles à tous. Un service de transport à la demande a été mis en place et le système d'information s'est lui aussi adapté pour une plus grande praticité auprès de tous les publics. Dans un objectif d'amélioration continue, une enquête de satisfaction est effectuée tous les deux ans afin de s'assurer que le service proposé



réponde aux attentes du plus grand nombre.

L'autre grand chantier concerne les **mobilités actives** que nous utilisons tous : la marche et le vélo. Depuis la mise en place de son Schéma directeur cyclable en 2016, Nevers Agglomération affiche sa volonté de développer l'usage du vélo au quotidien et incite les communes à intégrer le vélo dans leurs aménagements urbains. Ainsi, lors de rénovations comme devant les lycées du Banlay, une

large place a été accordée aux transports en commun et aux déplacements cyclables et piétons, avec des stationnements pour les vélos installés (une quinzaine sur le territoire). Le grand projet d'aménagement de l'entrée sud de l'agglomération ambitieuse lui a aussi de donner une juste place à tous les usagers de la route, en toute sécurité.

Nevers Agglomération intervient donc aux côtés des communes qui gardent la maîtrise des orientations



BIENTÔT UN GUIDE DU VÉLO

Au printemps, Nevers Agglomération devrait publier le premier **Guide du vélo**. L'objectif est de rassembler en un seul document des infos pratiques pour vous inciter à utiliser les deux roues au quotidien et vous faciliter la vie. Vous y trouverez par exemple

des indications sur les types de vélos pour vous aider dans vos choix d'achat, les équipements obligatoires pour assurer votre sécurité, un rappel du code de la route toujours utile pour les cyclistes et les autres usagers de la route, les coordonnées des associations, etc.

Le guide sera proposé gratuitement à ceux qui hésitent à se lancer comme aux experts du biclou !

17 min

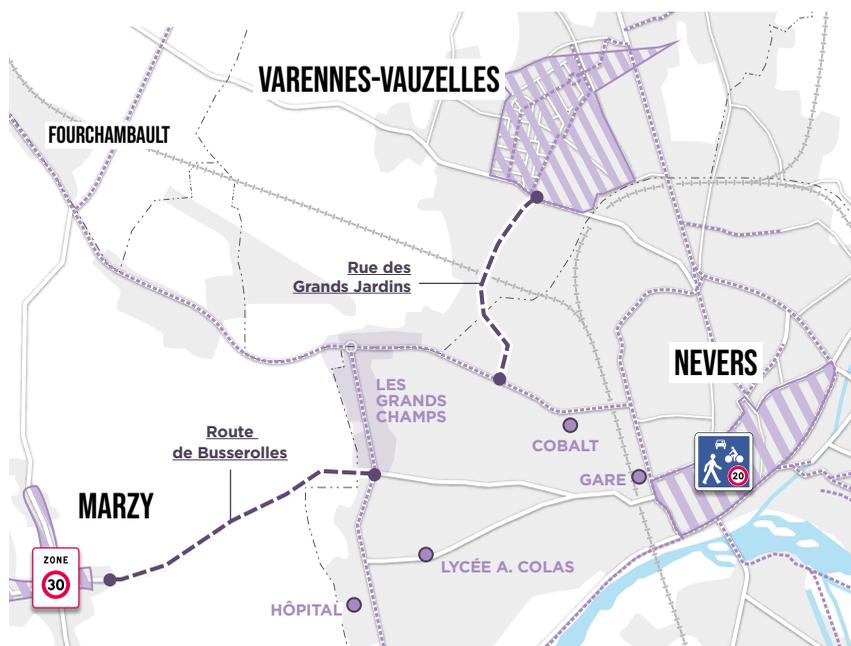
la durée moyenne d'un déplacement

3,7

déplacements par jour par personne

2%

des déplacements se font à vélo



- Aménagements cyclables
- - - - - Liaisons cyclables récentes

Zones à circulations particulières :
Zone de rencontre - Chaussée à voie centrale banalisée - Zone 30

concernant les déplacements sur leur territoire, en organisant les liaisons intercommunales et en cofinçant les projets. Ainsi en 2023, **Nevers Agglomération et les villes de Nevers, Varennes-Vauzelles et Marzy se sont entendues pour relier leurs réseaux cyclables**. La rue des Grands jardins entre Nevers et Varennes-Vauzelles permet les échanges avec le site Cobalt ou la zone des Grands-Champs et la route de Busserolles assure la liaison entre Marzy et le secteur de l'hôpital et du lycée Alain-Colas (plan ci-dessus)

Nevers Agglomération a également engagé des études pour s'adapter aux enjeux de demain. L'enquête EMC², réalisée par le CEREMA (organisme qui accompagne les collectivités dans leurs politiques publiques), a étudié les pratiques

de mobilités sur l'ensemble des 13 communes de l'agglomération (enquête réalisée avant l'entrée de Saint-Éloi), par les habitants de 5 ans et plus. En moyenne, **227 000 déplacements quotidiens sont dénombrés**, soit 3,7 par jour et par personne. L'enquête établit que la part de déplacements en voiture est en baisse au profit du vélo et surtout de la marche.

Les données de l'enquête EMC² ont été intégrées dans la démarche engagée par Nevers Agglomération pour la construction d'un **Plan de mobilité simplifié**. Le diagnostic du territoire montre une prise de conscience des problématiques environnementales par les collectivités territoriales et par la population. Cette dernière apparaît ouverte aux mobilités alternatives à la voiture individuelle, même si ce mode de déplacement reste très

? x3



OLIVIER SICOT

MAIRE DE VARENNES-VAUZELLES

VICE-PRÉSIDENT DE NEVERS AGGLOMÉRATION AUX DÉPLACEMENTS, AUX MOBILITÉS ET AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

Autant pour des questions environnementales que de confort de vie, nos mobilités doivent évoluer notamment en réduisant l'autosolisme*, en développant le vélo et la marche ainsi qu'un réseau de transport en commun efficace et attractif sur l'ensemble du territoire.

Notre objectif est de développer les mobilités afin d'offrir des solutions pour tous : écolier, étudiant, actif, retraité ou simplement de passage. Nous avons engagé un important travail de consultation auprès des partenaires de la mobilité : collectivités, Etat, entreprises, commerçants, associations et citoyens. Réseau de bus, véhicules et vélos en libre-service, aménagements cyclables, transport à la demande sont autant de solutions à développer, soit en direct soit en partenariat. Il est difficile de faire évoluer nos pratiques quotidiennes, notamment concernant les mobilités. Mais je crois que nos concitoyens sont prêts pour ces changements à condition de leur proposer des solutions innovantes, accessibles, sécurisées et abordables. C'est tout le sens du travail engagé.

* Fait de se déplacer à une personne dans une voiture



26

ancré dans les communes rurales et motivé par un accès relativement facile des centres villes et bourgs. En effet, en ville, la voiture connaît peu de contraintes quant à la fluidité de circulation et l'offre de stationnement. Pourtant ce mode de transport perd de l'attractivité, sauf dans le cas du covoiturage ou de l'autopartage, au profit des transports en commun très utilisés en zone urbaine et au vélo dont l'usage représente aujourd'hui environ 4 300 déplacements quotidiens. Cela représente une progression de 16 % depuis 2005, certainement en raison du renforcement du réseau cyclable et de l'amélioration des conditions de circulation. Enfin, la marche représente 32 % des déplacements (jusqu'à 45 % dans le centre-ville de Nevers) et répond à des enjeux de santé et de structuration de l'espace public. Suite à ce diagnostic, les enjeux tournent autour de la place de la voiture, au regard des attentes fortes sur la marche et le vélo qui offrent un véritable potentiel de développement. L'offre en transports en commun pourra également évoluer selon les nouveaux besoins identifiés.

Pour faciliter l'adhésion des habitants aux futurs chantiers, Nevers Agglomération les implique dans une co-construction des orientations de demain. Les derniers ateliers de réflexion avec les usagers ont rencontré un vrai succès, avec plus de soixante participants. Les solutions mobilité méritent concertation et confrontation de point de vue pour aboutir à un plan d'actions qui sera adopté par le Conseil communautaire, à l'horizon 2025.

Tous les efforts réalisés et les perspectives de développements des déplacements alternatifs à la voiture ont valu à Nevers Agglomération, d'être retenue parmi les 27 lauréats du premier appel à **programme « Territoires cyclables »**, lancé par l'État. Notre territoire sera ainsi doté de **4,2 millions d'euros** pour financer pour partie

Fête du Vélo

LE VÉLO, HÉROS DE LA FÊTE

Retenez dès maintenant la date du **samedi 4 mai**, où vous êtes invité-e à la Fête du Vélo. Vous serez attendu-e par les services de Nevers Agglomération au parc Roger-Salengro, entre 10h et 17h 30. Vous pourrez vendre ou acheter un vélo lors d'une bourse dédiée, rencontrer les partenaires, entretenir votre petite reine dans un atelier de réparation, participer à des animations et des ateliers de la sécurité routière ou vous restaurer dans un food truck présent dans les allées du parc.

Tous les renseignements, notamment les modalités de la bourse aux vélos sur nevers.fr et sur les réseaux sociaux



des liaisons cyclables entre les communes de l'agglomération. L'objectif est de faciliter et de sécuriser les déplacements à vélo plutôt qu'en voiture. L'autre projet fléché par l'appel à programme « Territoires cyclables » est le prolongement du sentier du Ver-Vert et le réaménagement en voie plus large destinée aux cyclistes et aux piétons. Forte de cette reconnaissance et des études participatives, Nevers Agglomération travaille à la transition vers des déplacements alternatifs à la voiture, qui seront moins polluants, moins bruyants mais tellement mieux pour notre santé, pour l'environnement et pour les générations futures. ■



SALON

VIVA CES LAS VEGAS

EN JANVIER, S'EST TENU À LAS VEGAS LE CONSUMER ELECTRONIC SHOW (CES). UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LE MAIRE DE NEVERS DENIS THURIOT.

Du 9 au 12 janvier 2024, le maire de Nevers et président de Nevers Agglomération Denis Thuriot, également président de la Mission Ecoter-France et Territoires numériques, ainsi que le Directeur général des services mutualisés de la Ville de Nevers et de Nevers Agglomération se sont envolés vers les États-Unis pour participer au CES de Las Vegas, le plus grand salon au monde consacré à l'innovation technologique, avec plus de 130 000 participants et 1000 startups présentes. L'occasion idéale de dénicher des nouveaux talents proposant des solutions pour le bénéfice de notre territoire, mais aussi d'y vanter l'implantation des entreprises sur ce même territoire. Denis Thuriot y préside d'ailleurs le village francophone du festival, un lieu de rencontres et d'échanges qui n'a d'ailleurs pas manqué de faire naître des liens forts à l'international, comme la rencontre déterminante avec Michel Angers, maire de Shawinigan (province du Québec au Canada) en 2018. C'est grâce à cette dernière qu'est né le SIIViM (Sommet international de l'innovation en villes médianes). Le village francophone a, cette année encore, réservé une belle surprise à l'équipe neversoise présente. Au détour des nombreux stands, les élus ont en effet eu le plaisir de rencontrer... un Neversois qui exposait son travail !
Rencontre ci-contre.



PIERRE LUZY

CRÉATEUR DE MUSIC UNIT

Pour la 2^e année, Pierre Luzy était présent au sein du village francophone du CES. Avec sa société Music Unit, studio de création musicale et sonore spécialisé dans l'audio immersif, basé à Montreuil (93), l'ingénieur-musicien a présenté My Bee Nows, une technologie son en 3D développée en partenariat avec l'école Polytechnique et le Conservatoire national supérieur de Paris, sous la tutelle du CNRS. Revenu s'installer à Nevers, sa ville natale, en 2019, Pierre Luzy a transformé sa maison en studio d'enregistrement, où il évolue en tant qu'ingénieur du son et batteur dans des groupes locaux.



+ d'infos sur
musicunit.fr





NEVERS AGGLOMÉRATION

MARCHÉS

LE VENTRE DE L'AGGLO



À L'IMAGE DES HALLES D'ANTAN, LES MARCHÉS DE L'AGGLOMÉRATION NEVERSOISE SONT UN VÉRITABLE LIEU DE CONVIVIALITÉ ET D'ÉCHANGES ENTRE LES COMMERÇANTS ET LES CLIENTS.

Véritables vecteurs de promotion du bien-manger grâce à leur grande diversité et à la qualité des produits présentés sur les étales, les marchés de l'agglomération font rayonner notre terroir. Vecteurs d'activité économique directs avec les producteurs présents, mais aussi indirects, avec toute la vie locale qui en découle, notamment via les cafés et restaurants voisins. Pourquoi venir au marché ? Certes, il y a la fraîcheur des produits, mais il y a aussi cette envie de rejoindre

le cœur battant de sa ville et de voir du monde. C'est aussi une façon de soutenir les producteurs locaux. Faire son marché, ce n'est pas seulement faire ses courses, c'est participer à la vie locale. Au cœur de ce théâtre hebdomadaire de la vie des communes, il y a ce métier indispensable à la vie des marchés, les placiers. **Félix Monnot** officie sur tous les marchés de la Ville de Nevers (voir p.29). Ce placier-régisseur a pour rôle d'assurer le placement des commerçants

ambulants, titulaires comme occasionnels. Il collecte le droit de place et contrôle les justificatifs d'occupation de l'espace public. Il est l'interlocuteur privilégié des usagers et fait le lien entre les commerçants et les clients, mais aussi entre la Ville et les Neversois. Il travaille en coordination avec les services de la Ville de Nevers. Au final, l'agent vous garantit la meilleure expérience possible sur le site, que vous soyez commerçant ou client.

PIÉTONISATIONS ET ANIMATIONS : LES COUPS DE POUCE !

Si les raisons qui font se déplacer sur les marchés tiennent aux motivations évoquées précédemment (qualité des produits, soutien aux producteurs, attractivité locale), elles sont irrémédiablement boostées par les initiatives événementielles. Les retours sur la fréquentation des marchés par rapport à la moyenne nationale annoncent « une jauge saine de visiteurs » sur les marchés



de l'agglomération et ce, même en période creuse (en hiver), grâce à la qualité des commerçants présents. Mais il est indéniable que les piétonisations printanières et estivales contribuent à rendre le marché encore plus agréable, et fréquenté. Les nombreuses animations que permettent un

marché, concerts, démonstrations en tout genre, dégustations, d'autant plus en période de piétonisation participent de cet élan chaleureux et convivial. Les services municipaux ont à cœur de proposer des animations toujours plus attrayantes et originales, selon les différents moments de l'année.

? x3



FÉLIX MONNOT

VILLE DE NEVERS
PLACIER

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Le métier se décompose en deux parties : le placier et le régisseur. Le placier est, comme son nom l'indique, chargé de placer les commerçants sur le marché. Les titulaires ont une place attribuée pour l'année. Pour les commerçants occasionnels, je dois les installer soit dans le secteur dédié, soit en remplacement des titulaires absents. La relation avec les commerçants est importante et contribue à l'ambiance du marché. Je m'assure aussi de la sécurité des stands, des commerçants et des visiteurs. Enfin, il y a tout un aspect réglementaire et administratif à s'occuper. Le régisseur collecte notamment les droits de place dont les commerçants doivent s'acquitter.

QUELLES SONT LES QUALITÉS D'UN BON PLACIER ?

Le placier doit être rigoureux, polyvalent, avoir un sens du relationnel et s'adapter. Chaque marché est différent, avec son lot d'imprévus auxquels il faut apporter des solutions rapidement.

QU'EST-CE QUI VOUS A ATTIRÉ DANS CE MÉTIER ?

Comme beaucoup de gens, je ne connaissais pas ce métier. La variété des tâches a éveillé mon intérêt. C'est à la fois de l'administratif et du relationnel, en intérieur et en extérieur. Je représente la Ville de Nevers auprès des commerçants et des usagers fréquentant les marchés.

COULANGES-LÈS-NEVERS

TERRAIN STABILISÉ DES SAULES
Samedi à 9h

POUGUES-LES-EAUX
PLACE DE LA MAIRIE
Jeudi de 8h à 13h

GARCHIZY
PLACE MAURICE-THOREZ
Marché bimensuel
Samedi de 8h30 à 12h

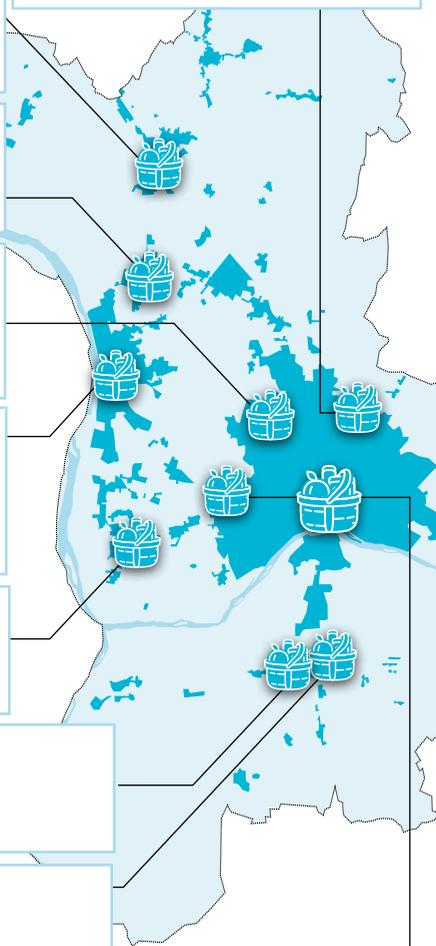
VARENNES-VAUZELLES
MARCHÉ DU CROT-CIZEAU,
RUE LOUIS- BODIN
Mercredi de 8h à 12h30

FOURCHAMBAULT
MARCHÉ COUVERT
ET RUE JEAN-JAURÈS
Dimanche matin
de 8h à 13h30

MARZY
PLACE DE L'ÉGLISE
Vendredi après-midi

CHALLUY
PARKING DE LA SALLE DES FÊTES
Marché biologique
1^{er} mercredis du mois de 16h à 20h

SERMOISE-SUR-LOIRE
PORT DE PLAGNY
Dimanche à 8h



NEVERS

MARCHÉS EN PLEIN AIR

GRANDE-PÂTURE
RUE DU MARÉCHAL-LYAUTEY
Tous les jeudis de 8h à 13h30

PLACE DE LA RÉSISTANCE
Tous les vendredis de 15h à 19h

PLACE CARNOT
Tous les samedis de 8h à 13h

MARCHÉS COUVERTS

SAINT-ARIGLE
RUE DU PONT-CIZEAU
Toute la semaine (sauf les dimanches),
selon horaires de chaque commerçant

HALLES DU MARCHÉ CARNOT
Du mardi au vendredi
de 7h à 12h45 (sauf vendredi 19h),
Les samedis de 6h30 à 13h



PETITE ENFANCE

ASSISTANT MATERNEL*, UN VRAI MÉTIER !

PREMIER MODE D'ACCUEIL DES ENFANTS, CE MÉTIER RESTE MAL CONNU. ET POURTANT, L'ASSISTANT MATERNEL PROPOSE UN ACCUEIL SUR-MESURE À TOUT POINT DE VUE.

ON NE NAÎT PAS ASSISTANT MATERNEL, ON LE DEVIENT « Avant d'accueillir un premier enfant, les futurs assistants maternels suivent une formation qualifiante de 80h et obtiennent l'agrément délivré par la PMI (Protection maternelle infantile) après visite du logement. Viennent ensuite 40 h de formation à effectuer dans les 3 ans qui suivent le premier accueil », explique **Alexine Turlier**, animatrice du Relais petite enfance (RPE) de Nevers. Des dispenses sont également possibles selon les diplômes obtenus. Les nouveaux agrées doivent alors valider 2 modules du CAP Accompagnement éducatif Petite enfance avant le renouvellement d'agrément. Objectif : garantir la qualité de l'accueil auprès des familles et de la CAF, qui finance. « Depuis 2020, cette formation est reconnue comme diplômante », corrobore Alexine. Sans oublier la possibilité de se former gratuitement tout au long de sa carrière. Un atout non négligeable.



IRIS GALLOIS

VILLE DE NEVERS

ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE

Depuis 2020, notre effort s'est porté sur la création d'une vingtaine de places dans les crèches municipales par des travaux d'agrandissement et par l'instauration de places AVIP (à vocation d'insertion professionnelle). Nous soutenons également l'accueil des tout-petits à domicile et sommes tout à fait favorables à de nouveaux projets de MAM.

97

assistantes maternelles en activité à Nevers

250

dans l'agglomération (2023)

* Nous masculinisons la profession pour signifier qu'elle est ouverte aux hommes.



SVEVA DE BIASE

26 ANS

ASSISTANTE MATERNELLE INDÉPENDANTE

Diplômée dans le domaine de la Santé, j'ai choisi ce métier par conviction depuis 1 an et j'en suis très contente. Aucune journée ne se ressemble, on ne s'ennuie jamais et surtout, on s'adapte aux rythmes des enfants.

Les + ? La liberté dans l'organisation, la possibilité d'évoluer dans son métier, le partage et le plaisir de voir les enfants évoluer.



ESTELLE

34 ANS

ASSISTANTE MATERNELLE À LA CRÈCHE LES LUCIOLES

Après diverses expériences professionnelles, j'ai choisi ce métier par envie de m'occuper de tout-petits.

Les + ? L'équipe de la crèche est dynamique et accueillante, le rythme de travail cadré et compatible avec une vie privée, le salaire, pas de charge mentale liée à l'administratif, ce qui nous permet de libérer notre créativité et de « chouchouter » les enfants.



LOLITA GUILLERAULT

23 ANS

KAREN LELONGE

35 ANS

MARIE PASCAL

28 ANS

MAM BABY BULLE (NEVERS)

Nous travaillons ensemble depuis 4 ans et c'est l'envie de monter nos propres projets qui nous a poussés à franchir le pas de la création d'une MAM. La PMI, la CAF et la Ville de Nevers nous ont soutenues dans ce projet qui a vu le jour en septembre 2023.

Les + ? Notre indépendance. On gère tout de A à Z, chacune avec nos compétences et dans une bonne ambiance.

UNE « PHOBIE ADMINISTRATIVE » ?

Pas de panique ! Que vous soyez employé ou employeur, Le Relais petite enfance (RPE) de Nevers, situé à l'espace Magda-Gerber, est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches : contrats, congés, impôts, etc.

UN ACCUEIL SUR-MESURE DES ENFANTS : 3 FAÇONS D'EXERCER LE MÉTIER

1. EN INDÉPENDANT

C'est le mode de garde privilégié des parents avec très peu de chômage. **Les + ?** Le travail à domicile (économies d'argent, de temps, de stress et d'énergie), la liberté de choisir comment exercer son métier et le salaire modulable en fonction du nombre d'enfants accueillis. Avec toujours la possibilité de se regrouper lors des animations proposées par le RPE à l'espace Magda-Gerber, avec l'accord des parents.

2. À LA CRÈCHE FAMILIALE LES LUCIOLES

C'est l'accueil « 2 en 1 » : un accueil individualisé et au sein des groupes d'éveil à l'espace Magda-Gerber.

Les + ? Le statut de salarié de la Ville de Nevers, le travail en équipe avec échanges et projets, la direction de la crèche qui encadre et soutient le suivi administratif, médical, éducatif, etc. Un lien facilité avec les familles.

3. DANS UNE MAM

1^{re} à Nevers et 2^{de} dans l'agglomération, la MAM Baby Bulle est une Maison d'assistant-e maternel-le où 3 professionnelles agréées accueillent 12 enfants de 2 mois à 6 ans, en lieu et place de leur domicile.

Les + ? Les mêmes principes de l'indépendant avec une gestion collective à taille humaine.

RELAIS PETITE ENFANCE

PÔLE RESSOURCES FAMILLES

ATELIER DES ASSISTANTES MATERNELLES

ESPACE MAGDA-GERBER MAISON DE LA PETITE ENFANCE ET DES PARENTALITÉS

2 bis boulevard Jacques-Duclos

tél. : 03.58.58.33.00

mail : rape@ville-nevers.fr



+ d'infos sur nevers.fr



MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DES BEAUX-ARTS

32

FRÉDÉRIC S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

LA FERMETURE HIVERNALE DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DES BEAUX-ARTS EST PROPICE À LA PRÉPARATION DES EXPOSITIONS ET À LA RÉNOVATION DES ŒUVRES, DONT LE BUSTE DE FRÉDÉRIC BLANDIN.

En 1907, Frédéric Blandin, banquier, ancien manufacturier de faïence et mécène, offre 100 000 francs or à la ville de Nevers, pour acquérir l'ancien palais épiscopal, rue de la Cathédrale et y exposer les collections du musée jusqu'alors présentées à l'hôtel de ville. En 1975, le musée de la Faïence et des Beaux-arts qui porte son nom, déménage dans l'ancienne abbaye bénédictine Notre-Dame rue Saint-Genest, tandis que l'ancien palais épiscopal abrite aujourd'hui le Tribunal judiciaire.

En remerciement de sa générosité, le buste Frédéric Blandin, sculpté par l'artiste local Jean Baffier, en bronze sur socle de marbre, est intégré aux collections. Après avoir été exposé dans les salles de l'ancien palais épiscopal, il est installé dans les jardins du couvent des bénédictines, où les années et les intempéries font leur œuvre. En 2019, le buste est mis à l'abri dans les réserves du Musée et les équipes se penchent à son chevet pour évaluer les dégâts et stopper les ravages du temps.



Commence alors une longue période de patience nécessaire à la constitution du dossier du projet de restauration, destiné à recueillir l'approbation de la Commission scientifique régionale de restauration (CSRR). Le dossier comprend des photos de l'état de dégradation, des recherches sur l'œuvre, son parcours, son auteur, des avis d'experts, tout cela en collaboration avec la CSRR.

ET AUSSI, AU MUSÉE...

RÉOUVERTURE SUR UN CHÂTEAU INTÉRIEUR

Pour sa réouverture après la fermeture hivernale, le musée de la Faïence et des Beaux-arts vous reçoit avec l'exposition *Le Château Intérieur*, de Yann Lacroix, en partenariat avec le Parc Saint-Léger Centre d'Art contemporain. Les peintures de l'artiste sont travaillées tout en superposition, comme une métaphore de la mémoire, avec des zones floues et des zones très détaillées. Elles font écho aux pièces du Musée choisies par l'artiste et aux objets du Musée d'archéologie qui seront mis en regard. Cette exposition originale confrontera toutes les époques, à l'image des peintures de Yann Lacroix qui sont une invitation au voyage et une plongée dans des paysages luxuriants. Pour les équipes du musée de la Faïence et des Beaux-arts, l'organisation de cette exposition était très différente, puisqu'il s'agit là de travailler à partir du point de vue d'un artiste et de trouver des objets qui raisonnent avec son message et ses valeurs.

Une exposition à découvrir jusqu'au 9 juin !



© Yann Lacroix



© Musée de la Faïence et des Beaux-arts de Nevers

FAITES VOS BAGAGES !

Après les peintures contemporaines de Yann Lacroix, le musée de la Faïence et des Beaux-arts Frédéric-Blandin se prépare pour un voyage autour du Monde, dans les bagages de Charles-Hector et Honoré Jacquinot. Les deux frères, nivernais d'origine, ont accompagné le navigateur Jules Dumont d'Urville, entre 1837 et 1840.

Voyage autour du Monde sera le titre de l'exposition estivale, qui rassemblera, du 6 juillet au 6 octobre, des objets rapportés, prêtés par leurs descendants et le musée de Varzy ou encore appartenant au musée de Nevers. Certains de ces objets n'ont jamais été montrés au public. Vous partirez vers l'Antarctique, à bord de la *Zélé*, la corvette commandée par l'amiral Charles-Hector Jacquinot, second de Jules Dumont d'Urville, et où Honoré officiait en tant que second chirurgien, zoologue et naturaliste.

Pour présenter cette exposition, les équipes du Musée se sont plongées dans les archives et dans les collections, à la recherche d'objets qui parlent au thème retenu. La sélection faite, certains d'entre-eux ont fait l'objet d'un nettoyage ou d'une restauration.

Un travail de longue haleine à parcourir dès le 6 juillet

Après avis favorable de cette dernière, les équipes du Musée se sont mises en quête de restaurateurs habilités selon le code du patrimoine et répertoriés auprès des Musées de France.

Deux restauratrices spécialisées, l'une dans les métaux, l'autre dans la pierre, ont pris soin du buste pendant 2 jours, pour lui rendre son lustre d'antan. Cette nécessaire restauration a coûté 2 740 €, en partie financée par l'association des Amis du Musée. Désormais, le buste en bronze de Frédéric Blandin vous accueille à l'entrée du Musée et vous aurez tout loisir de saluer le mécène, lors de votre prochaine visite !



MUSÉE DE LA FAÏENCE
ET DES BEAUX-ARTS FRÉDÉRIC-BLANDIN

16 rue Saint-Genest, à Nevers
03.86.68.44.60
museedelafaience@ville-nevers.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
10h - 13h et 14h - 18h
En nocturne jusqu'à 21h
le premier vendredi du mois



+ d'infos sur
culture.nevers.fr

2024
ANNÉE
DE L'EAU
RESSOURCEZ-VOUS



NEVERS
AGGLOMÉRATION



**MATHIEU
PARMENTIER**

NEVERS AGGLOMÉRATION

CHEF DE SERVICE GEMAPI

En complément du suivi des projets GEMA, mon rôle est de mettre en œuvre la Stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI), à travers le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Ce programme de 40 actions comprend notamment des travaux de renforcement de digues. Pour ce faire, 27 M€ ont été engagés dans le cadre de la stratégie PAPI, dont 8 M€ financés par l'agglomération sur 8 ans jusqu'en 2024.

LES HOMMES

QUI MURMURAIENT À L'OREILLE DES COURS D'EAU

DEPUIS 2018, NEVERS AGGLOMÉRATION EST RESPONSABLE DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI). DEUX MISSIONS STRATÉGIQUES ET OBLIGATOIRES RECOUVRANT LA PRÉSERVATION DES MILIEUX ET LA PROTECTION DES POPULATIONS.

Sur les 14 communes de l'agglomération, 11 d'entre-elles sont bordées par la Loire ou l'un de ses affluents. Parmi eux, la Nièvre (Coulanges-lès-Nevers et Nevers), les ruisseaux de l'Éperon (Nevers),

de la Pique (Varenes-Vauzelles, Coulanges et Nevers), du Crot de Savigny (Sermoise) et du Riot (Varenes-Vauzelles, Garchizy et Fourchambault). Si l'eau irrigue notre territoire, ce dernier n'en reste pas moins vulnérable face aux aléas : **risque inondation** d'un côté, mais également **risque accentué de sécheresse** aujourd'hui, entraînant parfois des menaces sur la biodiversité locale. C'est pourquoi le service GEMAPI, tant dans sa partie GEMA, que PI, a toute son importance pour « veiller au grain », en toute discrétion et surtout, dans l'intérêt de tous les habitants.

34

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

La crue de la Loire en 2003 a durablement marqué les esprits avec des populations évacuées et des restrictions d'eau potable. Suite à cet évènement, **Hubert Fallet**, directeur de l'Environnement, avait alors conduit les études permettant de comprendre le fonctionnement des crues sur le territoire, base essentielle pour réfléchir à se protéger.

Depuis 2018, à travers la compétence GEMAPI, Nevers Agglomération gère les digues communales et leurs ouvrages en rive droite de la Loire. Depuis janvier 2024, elle est également gestionnaire des digues de la rive gauche. Les 2 hommes des crues à l'Agglomération sont Hubert Fallet pour le pilotage et l'expertise, et Mathieu Parmentier (voir p. 35) pour la conduite des projets. La mission de réduction de la vulnérabilité du territoire face au risque inondation



27 M€
le budget investi
pour la prévention
inondation sur 8 ans

130 000 € /an
pour les projets GEMA

LES « HOMMES EN VERT KAKI » DE LA GEMA

Créée en 2002, l'équipe est aujourd'hui composée de Philippe, David et Romain, 3 véritables érudits et passionnés par leur métier qui ont été spécifiquement formés à l'entretien des cours d'eau ou des milieux. Leur mission première est d'entretenir une partie des berges des cours d'eau situés en domaine public, ainsi que plusieurs zones humides et sentiers. Ils travaillent le plus souvent manuellement, intervenant dans des lieux escarpés ou en pente, ce qui par ricochet permet une gestion différenciée plus respectueuse des sites. La polyvalence est leur maître-mot : montages administratifs, ingénierie et créations techniques, explications aux riverains, etc. Chaque année, ils réalisent des projets utiles et variés, toujours favorables à plus de biodiversité, voulus durables dans le temps, et dans le respect scrupuleux de réduire au maximum leur impact environnemental.



PHILIPPE BORNET

NEVERS AGGLOMÉRATION

RESPONSABLE
DE L'ÉQUIPE GEMA

Nous avons tous les trois une vraie appétence pour la restauration des milieux. Lorsque nous façonnons ces derniers, nous cherchons à recréer de la diversité pour favoriser la biodiversité. La renaturation de la rivière Nièvre rue du Moulin d'Écorce (2021), la création de 2 boucles et d'une passerelle au sentier du Castor (2022) font partie de nos réalisations. Cette année, nous allons créer une mare à Coulanges et avec les sédiments extraits, des îlots dans le lit du ruisseau de la Pique pour le diversifier.

7
agents
impliqués

5 pour la partie
GEMA
2 pour la partie
Plan Inondation



7,5 km
de berges



7,5 km
de sentiers



13 km
de digues
entretenus

+ d'infos sur
inondation-agglo-nevers.com



est autant vitale que dense. Ainsi, la collectivité assure l'entretien courant des digues mais porte aussi un programme de travaux de fiabilisation des ouvrages. Ces actions, conjuguées à des sensibilisations grand public et à la réalisation de diagnostics de vulnérabilité gratuits (dispositif ALABRI), permettent de conserver un niveau de sûreté élevé et constant pour notre territoire.



KARINE GARCIA

C'EST D'LA DYNAMIQUE

RENCONTRE AVEC UNE NEVERSOISE TOUCHE-À-TOUT ET TRÈS IMPLIQUÉE DANS LA CULTURE URBAINE LOCALE : RAP EN PLAGE, MON FLOW, UNIVERS... KARINE GARCIA S'INVESTIT ET SE FAIT UNE MISSION DE CONSTRUIRE LES PASSERELLES ENTRE SES PASSIONS.



Vous l'avez certainement déjà croisée dans les rues de Nevers. Avec les nombreuses activités qui jalonnent ses journées, et la diversité qui les caractérise, il y a en effet de grandes chances que ce visage vous dise quelque chose. Elle se décrit comme une femme solitaire. Et pourtant, la liste de ses nombreuses activités professionnelles empreintes de collectif indiquerait plutôt tout à fait le contraire ! Son parcours atypique se construit en effet dans des disciplines qui requièrent le partage, l'échange, la présence tout simplement du public, par exemple d'élèves dans sa salle quand elle officiait en tant que professeure de danse, puis de pilates, puis de yoga, activité qu'elle a choisi de mettre en avant aujourd'hui, tant cette discipline lui a apporté bien-être et apaisement.

Ça, c'était pour la casquette prof. Mais le soin aux autres, **Karine Garcia** le cultive aussi en tant que sophrologue, et dans le soin qu'elle met dans les relations qu'elle tisse au gré de ses rencontres. Nous y reviendrons plus en détail, mais sa casquette « arts urbains » l'a amenée à tisser des liens forts avec de nombreuses personnes à Nevers, et notamment avec un commerçant dont vous ne pouvez pas, non plus, avoir raté l'implantation. Il s'agit de la Boutique N10, rue François-Mitterrand, qui propose sa marque de vêtements 100 % locale de street et sportswear, née du cerveau de l'entrepreneur Bilal Hadjab. N10 fait en effet le lien entre le sport et la musique (le numéro 10, dans le foot, étant associé à l'offensive, au leadership et la ligne imaginée par Bilal Hadjab étant clairement reliée la musique urbaine).

Et nous y voilà : Karine Garcia est aussi cette personne qui construit une passerelle entre sport et musique, en officiant dans diverses disciplines comme nous l'avons vu, mais aussi en proposant une multitude d'initiatives autour de la culture hip-hop. Concrètement, elle a créé l'évènement Rap en Plage sur Nevers Plage, qui a rencontré un énorme succès l'été dernier. Son idée dans les poches, elle avait pris contact avec la Ville de Nevers à l'occasion du bilan de mi-mandat du maire Denis Thuriot et présenté sa structure événementielle (Alternative Production) aux élus Amandine Boujililat et Jean-Luc Dechauffour. **« Depuis cet été, avec la Ville de Nevers, ça n'arrête pas »**, commente-t-elle. Les événements se sont en effet enchaînés. Gala de boxe, Octobre rose, Alternative Production est là pour proposer des animations à chaque fois. Karine a aussi été membre du jury de la première édition de Mon Flow, le premier concours de hip-hop à Nevers en open mic (scène ouverte avec DJ, micro et enceintes). Une deuxième édition est prévue aux beaux jours : cette fois, elle sera chargée de pré-sélectionner (le 29 mai au Café Charbon) les dix artistes qui représenteront Nevers (face à Bourges, Orléans et Paris) lors de la finale le 29 juin (également au Charbon).

Enfin, elle officie comme agent d'artiste, manageuse et bookeuse avec Univers, un label qui promeut des artistes hip-hop locaux en les guidant dans l'enregistrement de leurs morceaux (via une structure donc nous vous reparlerons prochainement) et dans la réalisation de vidéoclips, notamment avec la mise à disposition du Théâtre municipal de Nevers.



NEVERS À VENIR

AUX GRANDS GESTES, LES PETITS GESTES DÉTERMINANTS...

10 ans déjà ! Dix années que notre ville a entrepris un grand chantier de restauration durable de son cadre de vie dans toute sa complétude : valoriser et prendre soin de nos atouts architecturaux, patrimoniaux et environnementaux, et se donner les moyens budgétaires et le niveau d'investissement nécessaire pour y parvenir. Dix années que la municipalité a pris la mesure des enjeux de demain, notamment celui du dérèglement climatique et de ses impacts, mettant en œuvre, pour chaque petit ou grand projet, les adaptations indispensables : renouveler notre patrimoine arboricole, planter la canopée de demain, renaturer, jardiner et cultiver collectivement la nature en ville, consolider notre trame verte : trame d'ombre et de fraîcheur, trame de vie pour la biodiversité, préserver nos terres vivrières et notre ressource en eau pour que notre cadre de vie soit aussi durable et fertile. Le cadre de vie n'est rien sans vous, sans ceux qui y vivent, le ressentent et l'animent.

En dix ans, les temps d'échanges autour des projets et de l'action municipale entre habitants et élus ont été nombreux, réguliers et nourris. Lors de ces rendez-vous privilégiés, Caf'échanges, Facebook live, Conseils de quartier, réunions publiques, inaugurations... les motifs d'encouragements et de satisfaction quant aux transformations de notre ville sont bien là, mais il est un sujet qui lui, reste constant, prioritaire et central dans vos préoccupations, requêtes et interpellations : c'est celui de la propreté de nos espaces partagés.

L'exigence de la municipalité et le travail des agents de terrain n'ont pas faibli, bien au contraire, mais les dégradations et l'incivisme choquant de certains non plus. Et plus la ville fait peau neuve, plus la constance des incivilités et salissures qui dégradent nos rues (dépôts sauvages, déjections canines, problèmes liés aux poubelles...) pollue notre quotidien et fait clairement tache.

Ce constat assez désolant mais sociétal donne une lecture en creux des limites de l'action politique et des moyens engagés, car dans ce domaine la responsabilité est individuelle. La ville n'est pas sale mais elle est salie.

La qualité du résultat, la qualité de notre quotidien, dépend en grande partie du comportement écocitoyen et du respect de notre bien commun par tous les usagers.

Les dispositifs mis en place, la sensibilisation, la pédagogie et les bons sentiments ne suffisant plus à amener à un changement de comportements, l'assermentation de nouveaux agents aux constats des incivilités va nous permettre de mieux faire respecter les règles.

Reste à cultiver ensemble un état d'esprit de respect, de fierté de notre ville, le renouveau d'un savoir vivre collectif et des petits gestes simples mais déterminants.

— ANNE WOZNIAK POUR LE GROUPE MAJORITAIRE NEVERS À VENIR

NEVERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

UNIFORME À L'ÉCOLE : UNE FAUSSE RÉPONSE AUX VRAIES INÉGALITÉS

Comme vous, c'est dans le Journal du Centre, le 30 décembre dernier, que nous avons appris que la Ville de Nevers était candidate pour « expérimenter l'uniforme à l'école » : une question qui n'avait jamais été abordée en Conseil Municipal, dont une séance s'était pourtant tenue 10 jours avant.

Et il a fallu que nous abordions nous-mêmes le sujet en question diverse, lors de la séance de février, pour que le conseil municipal puisse enfin en débattre. Ce n'est pourtant pas un petit sujet... pour notre part, nous ne nous habituerons jamais à ces méthodes irrespectueuses des règles élémentaires de notre vie démocratique.

Sur le fond, ce sujet de l'uniforme à l'école pose de nombreuses questions.

D'abord, à Nevers il serait réservé aux élèves des quartiers classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP)... Distinguer les écoles en REP et les écoles hors-REP constitue une stigmatisation supplémentaire, que nous jugeons inacceptable. Ainsi, à leur simple tenue on pourrait distinguer les élèves du centre-ville et ceux du Banlay ou des Bords de Loire ? Ce n'est pas envisageable.

L'argument principal mis en avant est « d'invisibiliser les inégalités à l'école ». Cela ne tient pas : les inégalités perdureront, et elles

tiennent notamment au niveau de vie des parents, et aux activités culturelles ou sportives des enfants ! Vouloir effacer les différences, ce n'est pas réduire les inégalités.

Le retour à une nostalgie de "l'école d'avant" semble donc la raison principale de cette expérimentation... Là aussi, c'est une erreur : la blouse de nos parents et grands-parents n'avait rien d'un uniforme : c'était un vêtement de protection face aux taches d'encre !

On annonce un coût de 200 € par enfant et par an, pris en charge à moitié par la Ville et à moitié par l'État. Cette prévision semble bien sous-estimée, vu le cahier des charges des tenues, d'ailleurs non budgétisées... Et qu'en sera-t-il les années suivantes ?

Résorber les inégalités à l'école, ce n'est pas « standardiser la jeunesse », et encore moins lancer des opérations de communication qui flattent les thèses les plus populistes. Résorber les inégalités, c'est doter l'Education Nationale de davantage de moyens pour mieux recruter, pour mieux former, pour rénover les écoles, pour mieux nourrir les élèves. À l'école comme pour le reste, cessons les écrans de fumée : attaquons-nous aux vrais problèmes !

**JIMMY DEROUAULT,
SYLVIE DUPART-MUZERELLE,
ROSE-MARIE GERBE,
FRANÇOIS DIOT,
SANDRA PARDAL,
POUR LE GROUPE NEVERS ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**



NEVERS AGGLOMÉRATION



ENCOURAGER LE VÉLO DANS L'AGGLO

Nous ne manquons pas de volonté pour encourager les mobilités douces et notamment l'usage du cycle. Nous le démontrons, depuis des années, par les actions menées : développement des itinéraires cyclables dans l'Agglomération, mise en place d'une signalétique à Nevers pour partager la chaussée entre voitures, vélos et piétons, implantations d'accroches-vélos à proximité des lieux publics les plus fréquentés, d'abris individuels ou collectifs, ouverts ou fermés, renforcement d'une offre de location de vélos ou de Geebees (portée par notre délégataire Kéolis qui gère le réseau de bus urbain), organisation de la Fête du vélo, etc. Bien sûr, les budgets sont contraints et ne nous permettent pas toujours d'aller aussi vite que nous le voudrions. Le fait que Nevers agglomération fasse partie des lauréats du premier Appel à territoires cyclables lancé par l'Etat est donc une bonne nouvelle. La dotation de 4,2 millions d'euros dont notre territoire va bénéficier permettra de financer deux projets importants. Le premier concerne la réalisation de liaisons cyclables entre les communes de l'Agglomération (de centre-bourg à centre-bourg) pour sécuriser les déplacements à vélo, encourager sa pratique et ainsi offrir à tout un chacun une solution alternative à l'utilisation de sa voiture. Le deuxième projet vise à assurer la continuité linéaire du sentier du Ver-Vert en créant une voie verte partagée par les piétons et les cyclistes. Cet itinéraire, qui est touristique, dans le prolongement de l'EuroVélo 6, sera également pratique pour desservir Nevers mais aussi des pôles fréquentés comme le Centre Hospitalier, les lycées Alain Colas de Nevers et Pierre Bérégovoy de Fourchambault, ou encore l'entreprise Arquus à Garchizy. Et nous avons aussi la volonté de travailler une piste cyclable entre Guérigny - Urzy et Nevers. Nous maintenons donc le cap pour offrir aux habitants de l'Agglomération toujours plus de raisons de réduire l'utilisation de la voiture en développant les aménagements sécurisés qui facilitent indéniablement les mobilités douces. Alors, tous à vélo quand on peut !

LES ÉLUS NEVERS À VENIR

MÉMO tri +

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES PAPIERS

EN VRAC, SANS
LES IMBRIQUER
SANS LES LAVER
BIEN LES VIDER



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



LE VERRE (pots, bocaux, bouteilles, flacons)



EN VRAC,
SANS BOUCHON
SANS CAPSULE
SANS COUVERCLE

PAS DE DÉPÔT À CÔTÉ
SOUS PEINE DE SANCTIONS



LES ORDURES MÉNAGÈRES



EN SAC FERMÉ
PAS DE DÉPÔT À CÔTÉ
SOUS PEINE DE SANCTIONS



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Jetez-moins, compostez !

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS AU

N° Vert 0 800 100 311

DÉCHÈTERIE DES TAUPIÈRES

03 86 59 42 88
IMPASSE DES TAUPIÈRES
À NEVERS

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	8 h à 19 h	14 h 30 à 18 h
Mardi	13 h 30 à 19 h	14 h 30 à 18 h
Mercredi	8 h à 19 h	14 h 30 à 18 h
Jeudi	13 h 30 à 19 h	14 h 30 à 18 h
Vendredi	8 h à 19 h	14 h 30 à 18 h
Samedi	8 h à 19 h	9 h à 18 h

DÉCHÈTERIE DU PRÉ-POITIERS

03 86 57 73 30
RUE DU PRÉ-POITIERS
À NEVERS

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	8 h à 19 h	9 h 30 à 17 h 30
Mardi	8 h à 13 h	9 h 30 à 12 h 30
Mercredi	8 h à 19 h	9 h 30 à 17 h 30
Jeudi	8 h à 13 h	9 h 30 à 12 h 30
Vendredi	8 h à 19 h	9 h 30 à 12 h 30
Samedi	8 h à 19 h	9 h 30 à 17 h 30

DÉCHÈTERIE MOBILE PRÉSENTE À

POUGUES
-LES-EAUX

(Parking des services
techniques) :

Les lundis semaines paires
et samedis semaines
impaires
Horaires d'été :
de 11 h à 17 h 30
Horaires d'hiver :
de 11 h à 16 h

CHALLUY

(Parking des services
techniques) :

Les lundis semaines
impaires
et samedis semaines paires
Horaires d'été :
de 11 h à 17 h 30
Horaires d'hiver :
de 11 h à 16 h

REPORTS JOURS FÉRIÉS DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

POUGUES-LÈS-EAUX

1^{er} avril => 3 avril
11 novembre => 13 novembre

CHALLUY

1^{er} janvier => 2 janvier
20 mai => 21 mai

Horaires d'été : du 1^{er} mars au 15 novembre

Horaires d'hiver : du 16 novembre au 28 (ou 29) février.



EMBARQUEZ SUR L'ARCHE DE LA BIODIVERSITÉ



QUINZE HECTARES POUR UN LIEU UNIQUE À VISÉE PÉDAGOGIQUE, C'EST L'ARCHE DE LA BIODIVERSITÉ, QUI TRANSPORTE AVEC ELLE UN MONDE À PART ENTIÈRE TRÈS ACCESSIBLE DEPUIS 2018.

UN VÉRITABLE REFUGE À ÉCOSYSTÈMES

Créée par l'association Maison de l'Environnement entre Loire et Allier (Mela), l'arche propose des environnements très variés, permettant la préservation et l'observation des interactions entre une flore et sa faune dédiée. Les paysages du site sont riches et variés : forêt, zooms sur le chêne, le fresne et un arbre mort, prairie, pâturage bovin, zones humides, haies, fruticée, friches et bocage, la représentation faunistique l'est donc aussi. Deux sentiers nature, de nombreuses stations pédagogiques, un observatoire à oiseaux, une grande mare et un rucher abritent insectes, oiseaux, grenouilles, crapauds, tritons, salamandres... ça grouille de partout, surtout au printemps et à l'été. Sans oublier les vaches écossaises Déesse et Marguerite qui, mère et fille, entretiennent paisiblement une prairie ouverte.





L'ARCHE DE LA BIODIVERSITÉ

RANDONNÉE PÉDESTRE
Niveau : **FACILE**



SENTIER ZONES HUMIDES
1 KM ⌚ 30 MINUTES

SENTIER COLONISATION FORESTIÈRE
800 M ⌚ 45 MINUTES

Des panneaux pédagogiques jalonnent ces deux sentiers.
Aucun équipement spécial n'est recommandé.
Plusieurs bancs sont à disposition sur le parcours.

Accessible PMR - Parking à proximité : rue des Jeunes Pousses, derrière le groupement scolaire communal, en contrebas de la mairie.
Les chiens sont acceptés tenus en laisse.



LA MELA SE POSE LÀ

À l'initiative de cette boucle, la Maison de l'Environnement entre Loire et Allier (Mela) avait en tête de proposer un lieu dédié à la biodiversité qui permette de sensibiliser le public aux questions écologiques et environnementales. Tous les publics, et en particulier les scolaires. L'arche étant voisine de l'école communale de Saint-Éloi, l'association des deux entités autour de classes nature

s'est faite... toute naturelle. D'autres écoles du département ont depuis pu bénéficier des trésors de ce lieu unique. À noter que la Mela propose des visites guidées et des ateliers nature accessibles à tous. Elle a également à cœur de soutenir l'économie locale en choisissant de confier la confection des aménagements de l'arche à des entreprises et artistes locaux.

+ d'infos sur mela58.wordpress.com
Adhésion à la Mela sur helloasso.com



Facebook :
Mela Saint Eloi

MAGNY-COURS 27 & 28 AVRIL 2024

CLASSIC DAYS



40 ANS

VENTURI 205 GTI



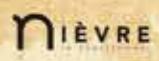
GUY à l'honneur
FRÉQUELIN



Peugeot 205 GTI, le réveil du lion



CLASSIC-DAYS.FR



10 ANS D' ACTIONS POUR VOUS

L'ÉQUIPE MAJORITAIRE MUNICIPALE DE NEVERS



EXPOSITION **NEVERS** AVANT/APRÈS
22 AU 26 AVRIL 2024
Palais ducal

f X @ d > nevers.fr

Ville de
NEVERS